



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Zurich, 9.02.2017 / RK

La CAFP élargit son indice immobilier

La CAFP fixe de nouveaux critères pour les indices immobiliers

La Conférence des Administrateurs de Fondations de Placement (CAFP) élargit son Immo-Index. Elle introduit la «famille Immo-Index CAFP», qui contient trois nouveaux sous-indices en sus de l'indice principal existant.

La famille Immo-Index comprend un indice principal et trois sous-indices. Lancé en 2005 et polyvalent, l'Immo-Index CAFP représente en tant qu'indice principal l'évolution de tous les groupes de placement disposant de placements immobiliers directs en Suisse des membres de la CAFP, de quelque CHF 35 milliards. Les trois nouveaux sous-indices lancés «Logement», «Immeubles commerciaux» et «Mixte» représentent la performance des segments de l'immobilier correspondant au rapport de performance 2^e pilier CAFP connu.

Avec l'Immo-Index CAFP d'ample portée lancé en 2005 et normalisé au 31.1.1998 à 100 points, la CAFP a tenu compte déjà tôt de l'importance croissante du segment des placements immobiliers pour les caisses de pension. L'indice comprend exclusivement les groupes de placement immobilier des fondations de placement affiliées à la CAFP. Les groupes de placement sont des produits d'investissement pouvant être acquis

exclusivement d'institutions de prévoyance suisses. Ils ne sont pas cotés. Leur valeur se fonde sur la valeur d'inventaire nette.

Les évolutions des groupes de placement immobilier sont documentées de façon représentative par l'Immo-Index d'ample portée. Celui-ci permet aux institutions de prévoyance de soumettre le rendement de leurs propres investissements immobiliers - notamment leurs placements directs - à une comparaison de marchés. Il permet en outre d'améliorer la comparaison des placements immobiliers avec d'autres segments d'investissement. A l'avenir, grâce aux sous-indices lancés récemment, les institutions de prévoyance pourront procéder à des comparaisons encore plus différenciées de la performance de leurs placements immobiliers.

En tant que partenaires importants, les fondations de placement soutiennent les caisses de pension suisses dans leur tâche consistant à placer les fonds de prévoyance de façon lucrative, avantageuse et sûre. La plupart des fondations de placement sont affiliées à l'association *Conférence des Administrateurs de Fondations de Placement CAFP*. Les membres de la CAFP doivent satisfaire aux directives et aux exigences de l'association. Celle-ci réunit 34 fondations de placement, dont 18 offrent au total 30 groupes de placement immobilier disposant d'immeubles en Suisse. Le volume total de valeurs patrimoniales administrées s'élève à plus de CHF 115 milliards, dont CHF 35 milliards sont placés sous forme d'immeubles suisses.

L'Immo-Index CAFP ainsi que les sous-indices sont calculés mensuellement, et publiés en règle générale jusqu'au dixième jour civil du mois suivant. La publication a lieu sur le site Web de la CAFP. Ils sont également publiés sur Bloomberg et xxx (codes VALOR et téléscripteurs voir annexe FAQ).

Autres informations:

Roland Kriemler, Geschäftsführer KGAST
T: +41 44 770 60 70, Email: roland.kriemler@kgast.ch

Urs Fäs, Mitglied KGAST Immo-Index-Kommission, UBS Fund Management (Switzerland) AG
T: + 41 61 288 16 36, Email: urs.faes@ubs.com

Dr. Rony Haase, Mitglied KGAST Immo-Index-Kommission, Wüst Partner AG
T: +41 44 289 90 48, Email: ronny.haase@wuestpartner.com

Annexes:

Fact Sheets de la famille Immo-Index CAFP au 31.01.2017
Règlement CAFP pour la famille Immo-Index au 01.01.2017
Frequently Asked Questions concernant la famille Immo-Index CAFP